



Vous ne considérez plus votre contrat d'assurance-vie ou votre livret A comme de bons placements ? Et si vous investissiez en ligne dans les Grands Crus bordelais ? C'est la démarche que propose Frank Noguès, fondateur bordelais du site d'investissement Patriwine.fr, qui a dépassé les 10 M€ de chiffre d'affaires en 2012.

□ □ D'où vous est venue l'idée de créer un site d'investissement de grands crus bordelais ? □

J'avais déjà eu l'idée il y a plus vingt ans mais à ce moment, je n'avais pas de réseau, pas d'argent et les banquiers bordelais ne m'ont pas suivi financièrement parlant. A l'époque, j'avais l'habitude d'acheter deux caisses en primeur et je revendais une caisse au bout de quelques années, ce qui me payait l'autre caisse. De part mon métier de conseiller en gestion du patrimoine, je me suis alors demandé quels étaient les autres placements qui permettent d'offrir un tel rendement, et je n'en ai pas trouvé beaucoup. C'est donc pourquoi j'ai pu mettre en œuvre en avril 2010 le projet de Patriwine qui consiste à créer des caves patrimoniales types et sur mesure pour ceux qui veulent diversifier leur patrimoine sur les grands vins de Bordeaux. Pour les fêtes de fin d'année, on va aussi se lancer dans les grands champagnes et les millésimes !

Quelle est la marche à suivre pour investir dans le vin sur votre site ? □

C'est très simple: l'investisseur achète des caisses de grands crus de Bordeaux en ligne, sélectionnées par Patriwine, qui seront stockées soit à Bordeaux, soit aux Ports Francs de Genève, qui bénéficient de la suspension de TVA; à terme, celui-ci peut faire une plus-value à la revente. Le client a un code d'accès, il a l'évolution de sa cave, qui est basée sur le marché des professionnels de vins de Bordeaux. Notre objectif en terme de rendement des vins est de faire entre 8 et 10% par an en moyenne. L'investisseur a le choix entre trois onglets : « vendre mon vin », « racheter d'autres vins » ou, pour ceux qui craquent, « me faire livrer mon vin ». Ce

qui est important, c'est que le site est basé sur la liberté, les clients font ce qu'ils ont envie; la seule contrainte c'est que comme un vin prend de la valeur lorsqu'il devient rare, il y a un délai de blocage de quatre ans minimum.

Quelles précautions faut -il prendre avant d'investir dans le vin ? ☐

Il faut d'abord tracer l'origine du vin acheté pour éviter tout risque de contrefaçon et il faut bien le stocker. Nous, on le stocke à Bruges, près de Bordeaux, dans de très bonnes conditions de sécurité, de température, de luminosité.

Reccueilli par EM

Photo : Frank Noguès, fondateur de Patriwine © DR